

Premier temps : L'accueil

Le temps de l'accueil se passe à la **Maison Paroissiale de Saint Cybard** suivant le calendrier ci-dessous. Une permanence est assurée un samedi par mois entre **10h et 12h**. Merci de bien vouloir nous contacter (voir au verso) en laissant vos coordonnées. Cette démarche doit être faite au moins **trois mois avant** la date du baptême.

Calendrier des permanences

SAMEDI / 10h-12h

3 mars

7 avril

5 mai

9 juin

2018



Dates importantes

Pâques
1 avril

Ascension
10 mai

Pentecôte
20 mai

2018



Deuxième temps : La démarche baptismale

Vous serez conviés, parents, pour deux rencontres avec d'autres familles qui préparent elles aussi le baptême de leur enfant. Elles se dérouleront sur deux vendredis soir de **20h30 à 22h** à la **Maison Paroissiale de St Cybard** au 4 impasse Weiller à Angoulême.

La première rencontre se passera avec l'équipe baptême et la deuxième avec un prêtre ou un diacre.

Afin que se passe au mieux ce temps très important, il est préférable de venir sans enfants. Vous recevrez une invitation une dizaine de jours avant. Les dates de ces rencontres vous seront communiquées lors de l'inscription de votre enfant du samedi matin.

« Tu es mon enfant bien-aimé ;
en toi j'ai mis tout mon amour ! »

(Matthieu 3,17)



Troisième temps : Rendez-vous avec le célébrant

Un rendez-vous sera pris avec l'un des célébrants de notre paroisse, Père Maurice Proteau, Père Justin Bationo, Père Patrice Zoma, Xavier Richard diacre.

Vous aurez réfléchi aux textes et aux lecteurs, aux chants, à la participation des autres enfants... et vous devrez vous entendre sur les choix si vous êtes avec une autre famille.

Les baptêmes seront célébrés :

- **Le dimanche matin** après la messe de **10h30** en fonction des dimanches.

- **Un samedi** en accord avec les prêtres.